



DIRECTION DE  
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TOULOUSE le 22 AVR. 2022

**Mme FERRAZ Nathalie**  
**Mme CHABAGNO Nelly,**  
**M. MAILHE Cyrille**  
**M. TONDEUX Jacky,**

Mail : [cyrille.mailhe@gmail.com](mailto:cyrille.mailhe@gmail.com)

*Dossier suivi par :*  
*Valerie MONTE*  
*Tél : 05 34 33 48 51*  
*Fax :*  
*Réf. à rappeler :*  
*DTE/VM*

Madame, Monsieur,

Par mail du 4 mars 2022, vous sollicitez du Conseil départemental une modification du tracé du projet d'itinéraire cyclable TransGarona au sein de la commune du Fauga.

Le projet d'itinéraire cyclable TransGarona entre Marquefave et Portet constitue une section d'une véloroute inscrite au Schéma National des Véloroutes sous l'appellation « V83 ». Cet itinéraire permettra à terme de relier à vélo Toulouse aux sources de la Garonne en Espagne.

Ce projet comme son tracé se sont construits entre 2016 et 2020 au travers de nombreux échanges avec les communes traversées, guidé par le principe d'offrir aux futurs usagers, dans les sections en itinéraires partagés avec les voitures, des voies apaisées.

Sur la commune du Fauga, le choix a ainsi été fait d'emprunter les allées Saint-Julien et la rue du 19 mars 1962 pour se connecter ensuite aux pistes cyclables existantes du chemin de la Carrère.

Un passage par la rue Cazalères tel que vous le proposez, aujourd'hui dans une zone 30, aurait pu en effet s'envisager. Mais pour réaliser un projet d'une telle ampleur, le Conseil départemental devant solliciter auprès de l'Etat des autorisations ainsi qu'une Déclaration d'Utilité Publique, le dossier a été déposé depuis déjà plusieurs mois avec l'itinéraire tel qu'il vous a été indiqué et nous ne pouvons en conséquence en modifier le tracé.

Cet itinéraire sera néanmoins amené à évoluer après sa mise en œuvre et nous étudierons peu à peu alors avec les communes les points d'amélioration sur lesquels nous aurons avec vous des retours.

Sachez toutefois que, comme vous, la volonté du Conseil départemental est de valoriser la vitalité des centres bourgs. Une signalétique vers les commerces sera ainsi étudiée avec la commune au moment de la mise en œuvre de TransGarona, comme nous l'avons déjà fait sur d'autres communes.

J'adresse à Monsieur le Maire copie de ce courrier puisqu'il restera notre interlocuteur privilégié pour toutes les actions touchant à la commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



**Bertrand LOOSES**

Pour le Président  
du Conseil départemental,  
et par délégation,  
le Directeur Général des Services

*Copie du courrier à Monsieur le Maire du Fauga*